

PREVISIONNEL*

Préparation au Diplôme de Cadre de Santé et au Master Santé 2024 / 2025

ORGANISME DE FORMATION

Institut de Formation des Cadres de Santé du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix

C.H. Montperrin – 109, Avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix en Provence cedex 01
Téléphone : 04 42 16 16 61 - Télécopie : 04 42 16 18 13
Mail : ifcs-aix@gcspa.fr - Site : www.gcspa.fr/ifcs

Directeure

Sylvie LATOUCHE

Statut juridique

Fonction Publique Hospitalière – Secteur Public

N° de Déclaration d'existence

93 13 16399 13 enregistré auprès du préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

N° de Siret

130 015 522 00019

Organisme non assujetti à la T.V.A.

RNCP : 34818

Identifiant CPF : 330110

Identifiant DATADOCK : 0033349

Institut évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel national qualité « QUALIOPI »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement (soit dans une unité de soins, soit dans un Institut de Formation) après l'obtention du diplôme qui leur permettra de postuler à ces fonctions.

FORMATION

- Lieux de formation : I.F.C.S. (Aix en Provence) et Aix-Marseille Université (site Fac. Nord Marseille)
- Niveau de la formation : Master 2
- Sanction de la formation : Diplôme d'Etat + Titre ou diplôme homologué
- Conditions d'admission : Sur concours – organisé de mars à mai 2024 – résultats mai 2024

DATE DE DEBUT	9 SEPTEMBRE 2024
DATE DE FIN	27 JUIN 2025
MODALITES	A temps plein, en continu

* dates prévisionnelles susceptibles d'être modifiées

Durée totale de la formation (41 semaines + 1 semaine de congés)	1 372 heures	196 jours de formation
Enseignement théorique et pratique dans l'Organisme (28 semaines)	938 heures	134 jours
Stages (13 semaines)	434 heures	62 jours
Intensité hebdomadaire	35 heures – 7 heures par jour x 5 jours	

PLANIFICATION DE LA FORMATION

- Périodes de stages
Hors établissement employeur
- 12 novembre 2024 au 29 novembre 2024 – 3 semaines – 98 h
 - 20 janvier 2025 au 07 février 2025 – 3 semaines – 105 h
 - 17 mars 2025 au 04 avril 2025 – 3 semaines – 105 h
 - 19 mai 2025 au 13 juin 2025 – 4 semaines – 126 h
- Congés Annuels
- 24 – 26 – 27 – 30 – 31 décembre 2024

Mensuel horaire 2024
518 heures

Septembre 2024 : 112 heures	Novembre 2024 : 133 heures
Octobre 2024 : 161 heures	Décembre 2024 : 112 heures

Mensuel horaire 2025
854 heures

Janvier 2025 : 154 heures	Avril 2025 : 147 heures
Février 2025 : 140 heures	Mai 2025 : 133 heures
Mars 2025 : 147 heures	Juin 2025 : 133 heures

COÛT DE LA FORMATION

9 990,00 € PAR ETUDIANT (NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX EUROS)

Dates de paiement :

15 décembre 2024	3 996,00 €
31 mars 2025	2 997,00 €
27 juin 2025	2 997,00 €

- Pas de Possibilité d'hébergement
- Possibilité de repas uniquement à midi du lundi au vendredi sur le site du C.H. Montperrin (cartes repas à créditer)
- Droits d'inscription au concours d'entrée : 135 euros (tarif concours 2024)



Sylvie LATOUCHE,
Directeure des Instituts du GCSPA,



Cachet de l'Organisme de Formation